

Séance ordinaire du 6 février 2023

Province de Québec
MRC de D'Autray
Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 6 février 2023 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980, rue Bonin, à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Robert Sylvestre, maire
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2
Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3
Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4
Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Est absent : Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5

1. Ouverture

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière, est présente et agit à titre de greffière de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-02-014

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

1: OUVERTURE DE LA SÉANCE

2: LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 : ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.1 Dépôt – Liste des correspondances
- 4.2 Vente d'immeuble pour non-paiement des taxes
- 4.3 Avis de motion et dépôt – Règlement n° 703-23 décrétant une dépense de 1 251 419 \$ et un emprunt de 1 001 135 \$ pour la réfection de la montée Saint-Laurent
- 4.4 Avis de motion et dépôt – Règlement n° 704-23 Amendant le règlement n°648-19 établissant le tarif de certains services municipaux
- 4.5 Avis d'intention – Caisse Desjardins
- 4.6 Approbation de pré-retraite
- 4.7 Lac-à-l'épaule – MRC de D'Autray

5 : FINANCES

- 5.1 Adoption des comptes

6 : SÉCURITÉ PUBLIQUE

7 : TRANSPORT & VOIRIE

- 7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de janvier 2023

8 : HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

- 8.1 Demande de financement PRIMEAU – Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire et remplacement du réseau d'eau potable sur le rang York
- 8.2 Octroi – Étude préliminaire sur la problématique de trihalométhanes (THM) d'un puits d'eau brute
- 8.3 Fourniture et installation – Déshumidificateur industriel à l'usine de traitement d'eau potable.
- 8.4 Fourniture et installation – Ventilateur et pièces pour volets mécaniques à l'usine de traitement d'eau potable

9 : SANTÉ & BIEN-ÊTRE

10 : AMÉNAGEMENT & URBANISME

- 10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de janvier 2023
- 10.2 Avis de motion et dépôt – Premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments

10.3 Adoption – Premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments

11 : LOISIRS & CULTURE

11.1 Dépôt – Rapport des activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de janvier 2023

11.2 Avenant – Contrat de rénovation du chalet des loisirs

11.3 Achat – Fontaine d'eau portative

12 : DIVERS

13 : PERIODE DE QUESTIONS

14 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-02-015

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2023 soit adopté tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt – Liste des correspondances

La directrice générale a remis, pour information, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Barthélemy au cours du mois de janvier 2023.

4.2 Vente d'immeuble pour non-paiement des taxes

2023-02-016

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil, conformément à l'article 1022 du Code municipal, prend connaissance de la liste des taxes à recevoir;

QUE ce conseil prend connaissance de l'état des immeubles endettés envers la Municipalité et ordonne de réclamer aux contribuables ayant des soldes impayés. Ces montants devant être payés au plus tard le 15 mars 2023. Après ce délai, la procédure de vente pour taxes par la MRC de D'Autray sera entreprise pour le montant total dû majoré des frais administratifs;

QU' une lettre soit transmise aux contribuables apparaissant à l'état des immeubles endettés envers la Municipalité afin de les informer, avant la vente, de la présente décision du conseil.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

4.3 Avis de motion et dépôt – Règlement n° 703-23 décrétant une dépense de 1 251 419 \$ et un emprunt de 1 001 135 \$ pour la réfection de la montée Saint-Laurent

2023-02-017

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller François Bertrand à l'effet que le conseil adoptera le règlement n° 703-23 décrétant une dépense de 1 251 419 \$ et un emprunt de 1 001 135 \$ pour la réfection de la montée Saint-Laurent.

Une copie du projet de règlement est déposée au conseil qui en a pris connaissance.

4.4 Avis de motion et dépôt – Règlement n° 704-23 Amendant le règlement n° 648-19 établissant le tarif de certains services municipaux

2023-02-018

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Claude Jean à l'effet que le conseil adoptera le règlement n° 704-23 Amendant le règlement n° 648-19 établissant le tarif de certains services municipaux.

Une copie du projet de règlement est déposée au conseil qui en a pris connaissance.

4.5 Avis d'intention – Caisse Desjardins

ATTENDU QUE la Municipalité est à la recherche de solutions pour répondre à ses besoins de locaux,

ATTENDU QUE le bâtiment de la Caisse Desjardins de D'Autray, sis au 665 rang York, semble en bon état et pourrait être une solution pour les besoins de la Municipalité,

ATTENDU QUE la direction de la Caisse Desjardins de D'Autray a exprimé une ouverture pour la vente de l'immeuble à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

2023-02-019

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE ce conseil manifeste son intérêt à la direction de la Caisse Desjardins de D'Autray à conclure une entente relativement à l'acquisition de son immeuble sis au 665 rang York.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4.6 Approbation de pré-retraite

ATTENDU QUE la convention collective des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Barthélemy, section locale 5194, stipule à l'article 17.1 qu'un employé qui a atteint 55 ans peut demander que son affectation à temps plein soit modifiée,

EN CONSÉQUENCE :

2023-02-020

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil accepte que l'affectation à temps plein de madame Line Hubert, secrétaire-réceptionniste soit modifiée pour une affectation à 4 jours par semaine.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

4.7 Lac-à-l'épaule – MRC de D'Autray

ATTENDU QUE la MRC de D'Autray reprend la formule de lac-à-l'épaule pour y traiter de ses enjeux et orientations le 12, 13 et 14 avril prochain;

EN CONSÉQUENCE :

2023-02-021

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE ce conseil autorise le maire, monsieur Robert Sylvestre, à participer au lac-à-l'épaule organisé par la MRC de D'Autray le 12, 13 et 14 avril prochain et qui se tiendra à l'Auberge du Vieux Moulin à Sainte-Émélie-de-l'Énergie;

QUE les frais d'hébergement de même que les frais de repas soient assumés par la municipalité et que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 Adoption des comptes

2023-02-022

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu :

QUE le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement présentées à la liste des chèques émis totalisant un montant de 125 224,41 \$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois de janvier 2023 représentant la somme de 24 755,47 \$.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT & VOIRIE

7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour mois de janvier 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des activités du service des travaux publics pour le mois de janvier 2023.

8. HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

8.1 Demande de financement PRIMEAU – Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire et remplacement du réseau d'eau potable sur le rang York

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'applique à elle;

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU pour la réalisation d'un projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire et de remplacement du réseau d'eau potable sur le rang York dans la section du chemin traversant le périmètre urbain;

EN CONSÉQUENCE,

2023-02-023

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

8.2 Octroi – Étude préliminaire sur la problématique de trihalométhanes (THM) d'un puits d'eau brute

ATTENDU QUE la Municipalité désire sécuriser son approvisionnement en eau à long terme;

ATTENDU QUE le puits n°4 est présentement sous-exploité puisque les caractéristiques physico-chimiques de son eau provoquent la formation de trihalométhanes (THM) lors de la chloration;

ATTENDU QU' il existe des procédés en prétraitement d'eau brute afin d'améliorer la qualité de l'eau relativement à la formation de trihalométhanes (THM) lors de la chloration;

EN CONSÉQUENCE,

2023-02-024

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil accepte l'offre de services SVT-23-0024 présentée par la firme Nordikeau en date du 23 janvier 2023 pour la réalisation d'une étude préliminaire en lien avec la problématique de trihalométhanes (THM) dans le puits n°4 au montant forfaitaire de 19 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE ce conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Julie Maurice, à faire le paiement à même la réserve financière pour l'aqueduc.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

8.3 Fourniture et installation – Déshumidificateur industriel à l'usine de traitement d'eau potable

2023-02-025

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission n°1224 présentée par la compagnie Ben Électromécanique le 3 février 2023 pour la fourniture et l'installation d'un déshumidificateur industriel à l'usine de traitement d'eau potable, pour un montant total de 8 103,00 \$ plus les taxes applicables. Les frais du branchement électrique ne sont pas inclus.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

8.4 Fourniture et installation – Ventilateur et pièces pour volets mécaniques à l'usine de traitement d'eau potable

2023-02-026

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil accepte la soumission n°1220 présentée par la compagnie Ben Électromécanique le 28 janvier 2023 pour la fourniture et l'installation d'un ventilateur et le remplacement des pièces pour les volets mécaniques à l'usine de traitement d'eau potable pour un montant total de 3 804,24 \$ plus les taxes applicables.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

10. AMÉNAGEMENT & URBANISME

10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois de janvier 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des permis émis durant le mois de janvier 2023.

10.2 Avis de motion et dépôt – Premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments

2023-02-027

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Sylvain Labranche à l'effet que le conseil adoptera le premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments.

Une copie du projet de règlement est déposée aux membres du conseil qui en ont pris connaissance.

10.3 Adoption – Premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Barthélemy doit adopter un règlement concernant la démolition des bâtiments patrimoniaux;

ATTENDU QU' avis de motion a été dûment donné à la séance régulière du 6 février 2023;

ATTENDU QUE les pouvoirs conférés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

2023-02-028

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu;

QUE le premier projet de règlement n°705-23 ayant comme titre « Premier projet de règlement n° 705-23 relatif à la démolition des bâtiments » soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

11. LOISIRS & CULTURE

11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de janvier 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois de janvier 2023.

11.2 Avenant – Contrat de rénovation du chalet des loisirs

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovations du chalet des loisirs par la résolution n° 2022-10-184 à l'entreprise Constructions Philippe Denis inc.;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se prévaloir des options prévues au devis relativement au remplacement des armoires et des comptoirs de cuisine et au remplacement du revêtement de plancher;

ATTENDU QUE les travaux d'agrandissement et de rénovation du chalet des loisirs sont financés par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

EN CONSÉQUENCE,

2023-02-029

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil accepte d'ajouter un avenant au contrat d'origine relativement aux options de remplacement des armoires et comptoirs de cuisine (7 800 \$) et pour le remplacement du revêtement de plancher de vinyle (10 300 \$) tel que présenté à la soumission datée du 6 octobre 2022 pour un montant total de 18 100 \$ plus les taxes applicables.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote
Adoptée à l'unanimité

11.3 Achat – Fontaine d'eau portative

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la confirmation de l'obtention d'une aide financière de la Caisse Desjardins de D'Autray;

ATTENDU QUE la Municipalité désire améliorer ses services lors des événements et encourager l'utilisation de matériels réutilisables et écoresponsables;

EN CONSÉQUENCE,

2023-02-030

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin et résolu;

QUE ce conseil approuve l'achat d'une fontaine d'eau portative à la compagnie Oasis Mobile Inc. tel que décrit à la soumission n°1156 au coût de 2 117 \$ plus les taxes applicables (transport inclus).

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement.

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

12. DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début :20 h 17

Fin : 20 h 27

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-02-031

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 20 h 27

Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

Robert Sylvestre
Maire

Julie Maurice
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Céline Bélanger : Le règlement n° 705-23 est-ce que ça concerne des maisons?

Émile Rocheleau : Le projet des égouts, ça concerne quelle partie du chemin ?

Émile Rocheleau : En quoi consistaient les rénovations du chalet?

Quel est le projet pour l'achat de la Caisse?

La neige dans le parc?